

DECLARATION DU SENEGAL A L'EPU DE LA JAMAÏQUE

13 mai 2015

Monsieur le Président,

La délégation sénégalaise souhaite la bienvenue à la délégation Jamaïcaine.

Le Sénégal constate avec satisfaction que le Gouvernement Jamaïcain a pris des initiatives importantes ces dernières années dans le but de mieux défendre et promouvoir les droits humains.

L'intégration dans le Plan national de développement, Vision 2030, d'un projet de programme sectoriel dédié aux personnes handicapées; les mesures prises dans le but de combattre la discrimination et d'assurer le respect et la protection des droits des femmes ; ainsi que la précieuse campagne du Gouvernement Jamaïcain contre le châtement corporel à l'école, demeurent autant d'actes positifs qui méritent d'être reconnus par la Communauté internationale.

Tout en encourageant le Gouvernement Jamaïcain à persévérer dans cette dynamique, ma délégation voudrait formuler les recommandations suivantes :

- Concrétiser, dans les meilleurs délais, l'engagement du Gouvernement Jamaïcain, à mettre en place une Institution nationale chargée des droits de l'Homme, conforme à la Déclaration de Paris;
- Elaborer et soumettre régulièrement les rapports périodiques relatifs aux Conventions internationales auxquelles la Jamaïque est partie ;
- Renforcer la formation des forces de sécurité de manière à ce qu'elles respectent davantage les droits de l'homme dans leurs interventions.

Enfin, le Sénégal souhaite plein succès à la Jamaïque dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, et invite la Communauté internationale à lui apporter son appui.

Je vous remercie de votre attention.